

# Certification Agriculture Biologique



L'**Agriculture Biologique** est un mode de production agricole qui **favorise** les systèmes de gestion durable et **assure le respect** des équilibres naturels, la biodiversité et le bien-être animal. Elle **garantit** des produits naturels dépourvus de produits de synthèse et d'OGM.

La **certification Agriculture Biologique** assure à vos clients que vos produits sont en conformité avec la réglementation en vigueur et respectent la préférence des consommateurs à l'égard de produits obtenus grâce à des substances et produits naturels.

## Pourquoi obtenir une certification ?

La **certification Agriculture Biologique** est la preuve que vos produits respectent strictement le règlement européen sur l'agriculture biologique. Elle permet ainsi, d'étiqueter ses produits biologiques avec le logo européen "agriculture biologique" appelé "Eurofeuille" et la marque nationale AB, identifiables par le consommateur.

Cette certification apporte de nombreux avantages tels que :



### Gagner la confiance des consommateurs

Elle est perçue comme une preuve de qualité délivrée par un organisme indépendant et basée sur des critères concrets.



### Gagner en efficacité

La certification vous oblige à maintenir un niveau d'exigence élevé. Cela implique que votre organisation doit en permanence être en amélioration continue.



### Gagner de nouveaux marchés

Vos produits respectent un certain niveau d'exigence qui va rassurer vos interlocuteurs et vous permettre de vous positionner plus facilement sur de nouveaux marchés.

## Terraé, notre certification Agriculture Biologique

Organisme de certification indépendant agréé par l'INAO, Terraé accompagne les acteurs du monde agricole dans leur stratégie de certification en Agriculture Biologique (AB) pour les catégories suivantes :

- Produits végétaux non transformés
- Produits animaux vivants ou non transformés
- Produits agricoles transformés destinés à l'alimentation humaine

# Certification Agriculture Biologique



## Les étapes de la certification

01

### Notification

Vous devez vous notifier auprès de l'agence Bio, directement depuis leur site internet

02

### Engagement

Enregistrement de votre dossier à Terrae via une fiche de renseignements pour étudier votre demande

03

### Validation

Terrae valide la notification et vous délivre une attestation d'engagement

04

### Audit

Le contrôle d'habilitation est réalisé par nos auditeurs

05

### Certificat

Le certificat est émis par nos services après validation de votre audit

06

### Suivi

Un contrôle de suivi est réalisé annuellement